

DISTRICT SAONE ET LOIRE DE FOOTBALL
234 avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY

Rapport du
commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

À l'assemblée générale du District Saône et Loire de Football,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT SAONE ET LOIRE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la détermination des produits issus de l'activité du District 71 et les charges liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du District.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT À GUEUGNON,

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
LE DIX NOVEMBRE.

AUDITIS

représentée par Sophie LABROSA



Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC de Besançon-Dijon

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	774.82	774.82				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	21 535.76		21 535.76	21 535.76		
	Constructions	305 543.48	42 713.52	262 829.96	304 471.91	- 41 641.95	- 13.68
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	97 702.46	71 791.35	25 911.11	19 123.43	6 787.68	35.49
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	195.56		195.56	195.56			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	425 752.08	115 279.69	310 472.39	345 326.66	- 34 854.27	- 10.09	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	58 506.70	10 459.57	48 047.13	13 313.38	34 733.75	260.89
	Autres créances	50 448.44		50 448.44	90 591.28	- 40 142.84	- 44.31
Valeurs mobilières de placement	4 868.87		4 868.87	4 868.87			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	370 996.99		370 996.99	339 219.12	31 777.87	9.37	
Charges constatées d'avance (3)				449.64	- 449.64	- 100.00	
Total III	484 821.00	10 459.57	474 361.43	448 442.29	25 919.14	5.78	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	910 573.08	125 739.26	784 833.82	793 768.95	- 8 935.13	- 1.13	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/06/2022	12	30/06/2021	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	351 778.81	360 147.44	- 8 368.63	- 2.32		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	165 437.74	- 8 368.63	173 806.37	NS		
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	36 182.21	36 801.99	- 619.78	- 1.68			
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	553 398.76	388 580.80	164 817.96	42.42			
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	13 611.00	13 611.00				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
Total III	13 611.00	13 611.00					
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	100 000.00	220 000.00	- 120 000.00	- 54.55		
	Emprunts et dettes financières divers		9 157.81	- 9 157.81	- 100.00		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 290.08	4 672.56	- 1 382.48	- 29.59		
	Dettes fiscales et sociales	58 693.54	46 076.33	12 617.21	27.38		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	26 723.44	110 402.96	- 83 679.52	- 75.79		
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	29 117.00	1 267.49	27 849.51	NS		
	Total IV	217 824.06	391 577.15	- 173 753.09	- 44.37		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		784 833.82	793 768.95	- 8 935.13	- 1.13		

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

188 707.06 390 309.66

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2022	12	30/06/2021	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	266 114.88		71 708.41	194 406.47 271.11
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	210 314.14		364 197.40	- 153 883.26 - 42.25
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	22 234.67		3 721.72	18 512.95 497.43
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	565.27		1 611.43	- 1 046.16 - 64.92
Total I	499 228.96		441 238.96	57 990.00 13.14
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	31 669.95		141 661.18	- 109 991.23 - 77.64
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	180 145.85		121 747.15	58 398.70 47.97
Impôts, taxes et versements assimilés	11 078.93		10 411.74	667.19 6.41
Salaires et traitements	186 349.17		127 260.19	59 088.98 46.43
Charges sociales	49 975.79		19 811.09	30 164.70 152.26
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	30 300.24		33 002.39	- 2 702.15 - 8.19
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 330.04			3 330.04
Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 698.00	- 1 698.00 - 100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	3 292.96		201.14	3 091.82 NS
Total II	496 142.93		455 792.88	40 350.05 8.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	3 086.03		- 14 553.92	17 639.95 121.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022	12	Exercice N-1 30/06/2021	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés			4 777.12		- 4 777.12	- 100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			4 777.12		- 4 777.12	- 100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 544.04		2 506.52		- 962.48	- 38.40
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 544.04		2 506.52		- 962.48	- 38.40
2. Résultat financier (V-VI)	- 1 544.04		2 270.60		- 3 814.64	- 168.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 541.99		- 12 283.32		13 825.31	112.55
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	188 519.78		5 114.69		183 405.09	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	188 519.78		5 114.69		183 405.09	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 970.00		1 200.00		770.00	64.17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 654.03				22 654.03	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	24 624.03		1 200.00		23 424.03	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	163 895.75		3 914.69		159 981.06	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	687 748.74		451 130.77		236 617.97	52.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	522 311.00		459 499.40		62 811.60	13.67
Solde intermédiaire	165 437.74		- 8 368.63		173 806.37	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	165 437.74		- 8 368.63		173 806.37	NS

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 784 833.82 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 499 228.96 Euros et dégageant un excédent de 165 437.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice connaît la cession de l'ancien établissement du District situé à ST REMY.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	775		
Terrains	21 536		
Constructions sur sol propre	487 678		
Installations générales agencements aménagements des constructions	89 370		
Matériel de transport	35 738		18 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 995		
Emballages récupérables et divers	870		
TOTAL	678 186		18 100
Autres titres immobilisés	196		
TOTAL	196		
TOTAL GENERAL	679 156		18 100

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			775	775
Terrains			21 536	21 536
Constructions sur sol propre		201 995	285 683	285 683
Installations générales agencements aménagements constr.		69 509	19 861	19 861
Matériel de transport			53 838	53 838
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			42 995	42 995
Emballages récupérables et divers			870	870
TOTAL		271 504	424 782	424 782
Autres titres immobilisés			196	196
TOTAL			196	196
TOTAL GENERAL		271 504	425 752	425 752

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	775			775
Constructions sur sol propre	201 885	16 209	182 537	35 557
Installations générales agencements aménagements constr.	70 690	2 779	66 313	7 156
Matériel de transport	25 042	5 329		30 371
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 155	5 809		40 964
Emballages récupérables et divers	283	174		457
TOTAL	333 055	30 300	248 850	114 505
TOTAL GENERAL	333 830	30 300	248 850	115 280

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	16 209				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 779				
Matériel de transport	5 329				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 809				
Emballages récupérables et divers	174				
TOTAL	30 300				
TOTAL GENERAL	30 300				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 900
Total	22 900

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	50 447
Autres dettes	25 089
Total	75 536

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	29 117
Total	29 117

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
La provision pour charge a été comptabilisée pour un montant cumulé qui s'élève à 13 611 Euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	6 631
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 769
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4 211
Engagement total		13 611

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- augmentation annuelle 1%
- turn over 1%
- taux d'actualisation 2,5%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			13 611